

RESPONSABLE DE L'UNITÉ CADRE DE VIE

CONTEXTE

La Mairie de Brignais, commune de 12 500 habitants, recherche un(e) responsable de l'unité cadre de vie suite à une mutation.



DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

MISSIONS

- 1 Management et coordination** : pilotage de l'équipe comprenant 9 agents dont 1 responsable et 1 adjoint (organisation, supervision), coordination des activités, suivi des demandes, gestion du budget de fonctionnement.
- 2 Entretien de l'espace public** : supervision de la propreté, du mobilier urbain, des aires de jeux, des cheminements, et traitement des pollutions visuelles.
- 3 Logistique et manutention** : organisation des manutentions (événements, déménagements), gestion du parc automobile, et participation aux interventions d'urgence.
- 4 Relation de proximité et gestion des aléas** : réponse aux sollicitations des riverains, amélioration du cadre de vie, coordination des actions lors de situations exceptionnelles (déneigement, inondations...).

À SAVOIR

- ◆ Poste permanent à pouvoir au 1er novembre 2025
- ◆ Cadre d'emploi des agents de maîtrise (cat. C) ou des techniciens (cat. B) en filière technique
- ◆ Rémunération statutaire + RIFSEEP + Prime annuelle
- ◆ Participation employeur santé et prévoyance, tickets restaurant, badgeuse, Amicale du Personnel...

PROFIL RECHERCHÉ

-  Sens du service public
-  Maîtrise des outils informatiques et bureautiques
-  Management et encadrement
-  Organisation, responsabilité
-  Bonne condition physique
-  Permis V.L. et P.L. appréciés

CONDITIONS D'EXERCICE

-  Temps de travail hebdomadaire sur 39 heures avec 23 RTT
-  Utilisation de petits outillages motorisés (roto fil, tondeuse, marteau piqueur...)
-  Port impératif des Équipements de Protection Individuelle
-  Signalisation des chantiers, travaux en extérieur

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ NOS RESSOURCES HUMAINES**

 04 78 05 62 44  brignais.com

 Mairie de Brignais - 28 rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS

COMMENT CANDIDATER

Envoyez-nous votre CV à
recrutement@mairie-brignais.fr